



Le 21 octobre 2022

Objet : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la mairie, en session ordinaire :

Le jeudi 27 octobre 2022 à 20 heures

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Signé Christophe GOURAUD.



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2022 ;
- Information de l'exercice du droit de préemption urbain ;
- Convention cadre instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol ;
- Tarifs communaux 2022 ;
- Tarifs restaurant scolaire ;
- Participation classe ULIS - école publique Mouilleron-le-Captif ;
- Restauration archives communales : demande de subventions auprès du Conseil Départemental ;
- Nomination d'un conseiller municipal représentant incendie et secours ;
- Approbation programme et enveloppe financière réhabilitation Salle de sports ;
- Questions diverses.
 - Eclairage public et illuminations de Noël.